



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

**FACULTÉ DE TRADUCTION
ET D'INTERPRÉTATION**

Documents pour l'inscription à l'examen d'admission au
Certificat complémentaire en traduction (CCT)

Veillez scanner les documents suivants :

- CV
- Photo format passeport
- Les relevés de notes et diplômes déjà obtenus ou dernier relevé de notes officiel pour les personnes en cours d'études
- S'il s'agit d'une deuxième tentative, le relevé de notes de l'examen d'admission de l'année précédente.

Si nécessaire, veuillez scanner la **traduction officielle de chaque document qui ne serait pas rédigé dans l'une de ces langues : français, anglais, allemand, italien ou espagnol.**

Veillez également scanner les documents en langue d'origine.